

susceptible de l'augmenter considérablement. Ce ne serait pas dans l'intérêt des agriculteurs ou dans celui de la province de l'approuver. En tout cas, j'estime que c'est révéler tout éveillé. J'espère que le gouvernement y réfléchira à deux fois et retirera le bill. Si le député veut me poser une question, je serai ravi d'y répondre.

M. Gibson: Monsieur l'Orateur, l'honorable représentant a reproché avec quelque violence au gouvernement d'aborder le problème de façon peu démocratique. Il semble avoir oublié que l'article 8 prévoit une audience publique puisqu'on y parle de:

... l'extension des pouvoirs d'un office existant à un ou plusieurs autres produits de ferme;

Ma question est la suivante: N'estimez-vous pas que si l'on crée un office, ses membres pourront s'adresser aux gens, leur demander quels sont leurs problèmes et s'ils veulent un office de ce genre, n'est-ce pas là un progrès?

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie.

L'hon. M. Harkness: Monsieur l'Orateur . .

M. l'Orateur: Avant que l'honorable représentant réponde, je voudrais rappeler au député de Hamilton-Wentworth (M. Gibson) que sa question devrait être adressée à la présidence. Je doute également qu'il convienne de discuter les articles séparément à ce stade. Les députés savent qu'en ce moment nous devrions être en train de discuter le contenu et le principe du bill. Nous ne devrions pas nous laisser entraîner dans une étude détaillée de chacun des articles. Cela dit, le député de Calgary-Centre (M. Harkness) est autorisé à répondre à la question.

L'hon. M. Harkness: Je suis tout à fait de l'avis de Votre Honneur et nous devrions discuter des principes généraux et des caractères du bill. C'est ce que je me suis efforcé de faire. Quant à la question du député, j'estime que l'article 8 n'est rien d'autre qu'un camouflage destiné à faire croire aux agriculteurs qu'ils vont avoir un certain contrôle sur la commercialisation de leurs produits. L'article stipule: «Le conseil peut tenir une audience publique». C'est tout. Ce qui se passe à la séance publique n'a aucune importance. Le gouvernement ou les bureaucrates qu'il a nommés peuvent de toute façon aller de l'avant et agir à leur guise. Le fait qu'une séance publique a eu lieu ne signifie absolument rien.

M. Gibson: J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur.

M. l'Orateur: Le député de Hamilton-Wentworth invoque le Règlement.

[L'hon. M. Harkness.]

M. Gibson: Le député a déclaré qu'une session publique peut être tenue. Le projet de loi souligne qu'une séance publique doit être tenue.

M. l'Orateur: A l'ordre. Il ne s'agit guère d'un rappel au Règlement. Je rappelle que nous discutons présentement les détails de l'article.

L'hon. M. Harkness: Monsieur l'Orateur . .

M. l'Orateur: A l'ordre. J'invite les députés à ne pas se lancer dans une discussion détaillée des articles particuliers du bill. De toute évidence, c'est ce que fait présentement le député de Hamilton-Wentworth. Nous devrions, je crois, nous en tenir au principe de la présente mesure.

L'hon. M. Harkness: Monsieur l'Orateur, le député, à mon avis, s'attache à des détails sans importance qui n'ont aucun rapport avec l'objectif général du bill. En outre, je le répète, peu importe qu'une séance publique ait lieu, car le gouvernement aura toujours le pouvoir d'aller de l'avant et d'agir à son gré, indépendamment des sentiments exprimés à la séance publique.

[Français]

M. Eymard Corbin (Madawaska-Victoria): Monsieur l'Orateur, je n'ai pas l'intention de parler très longuement sur la mesure dont la Chambre est actuellement saisie, et je m'efforcerai d'être le plus bref possible.

Je dois d'abord déclarer que j'appuie le principe énoncé dans le bill C-197, et je suis même disposé à déclarer, en plus, que lorsque je me suis présenté aux dernières élections, j'ai promis à mes électeurs que j'appuierais l'établissement d'un Conseil national de commercialisation des produits de ferme et d'offices nationaux visant à réglementer cette commercialisation, surtout celle des pommes de terre, qui me préoccupe davantage, puisque je représente une région qui en produit beaucoup.

[Traduction]

Je ne mets pas en doute la sincérité des députés qui demandent au ministre et à d'autres de ce côté-ci de la Chambre pourquoi le gouvernement a présenté une mesure de ce genre. Ils demandent pourquoi un tel bill est nécessaire. Pour y répondre, monsieur l'Orateur, je pourrais citer les titres d'articles de journaux assez récents. Je signale le numéro du 11 mars 1969 du *Telegraph Journal* publié à Saint-Jean, au Nouveau-Brunswick. Une manchette sur trois colonnes déclare «Les producteurs de pommes de terre demandent de l'aide. Les prix dégringolent».